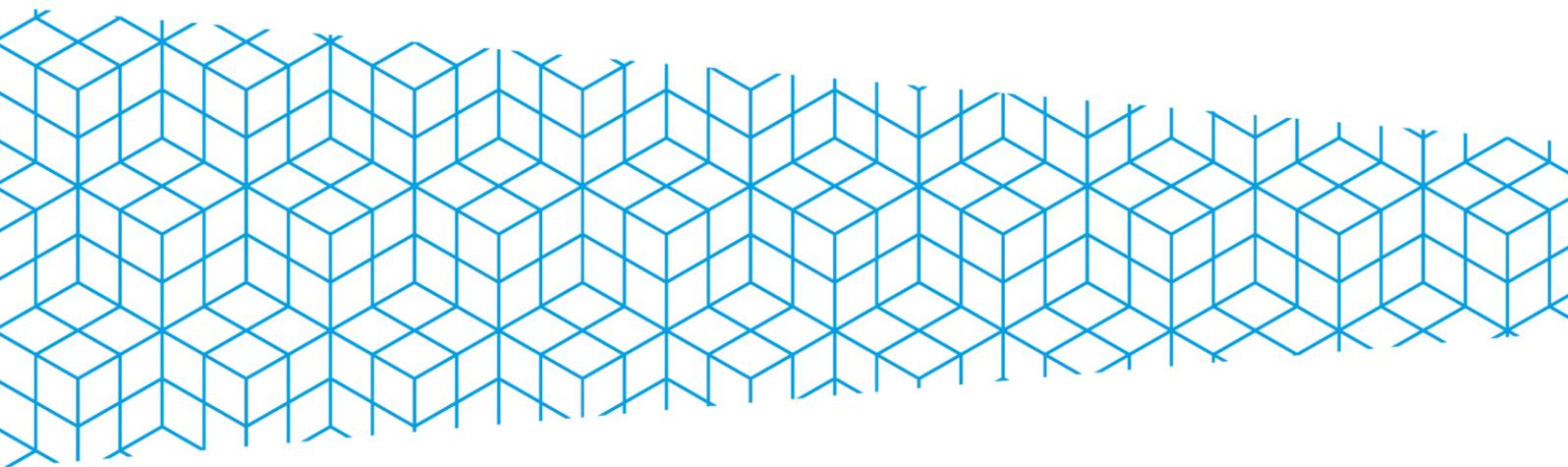


Guide du parrainage 2025

À destination des parrains et des marraines



université
de BORDEAUX

Introduction

Bienvenue dans le programme de parrainage de l'Université de Bordeaux, une initiative destinée à faciliter l'intégration des étudiants internationaux au sein de la communauté universitaire et plus globalement à nos coutumes françaises et surtout bordelaises.

Tout d'abord, un rappel s'impose... en quoi consiste le parrainage ? Ce dispositif, à travers notre [plateforme dédiée](#), met en relation les étudiants expérimentés de notre université, appelés parrains ou marraines, avec des étudiants internationaux nouvellement inscrits afin de les accompagner tout au long de leur parcours universitaire.

Le parrainage favorise le partage d'expériences, l'entraide et la création de lien, contribuant ainsi à un environnement d'études convivial et solidaire. En effet, étudier en France peut être un véritable défi pour ces étudiants et votre aide leur sera bénéfique et apportera une nouvelle dimension à cette expérience déjà riche en émotions.

Ce guide a pour objectif de vous présenter les rôles de chacun étape par étape, nos meilleurs conseils ainsi que les ressources disponibles pour profiter pleinement de cette expérience.

Bienvenue à bord et nous vous souhaitons de belles rencontres !

Le rôle du parrain ou de la marraine

Dans un premier temps, il faut s'assurer que vous correspondez au critère attendu :

- Être étudiant à l'UB depuis au moins 1 an

Ce critère certifie que vous avez assez de connaissance pour guider votre filleul dans les meilleures conditions. Si ce n'est pas le cas, nous vous conseillons d'attendre une année.

Concrètement, comment devient-on parrain ou marraine ?

Tout se passe sur la [plateforme](#) dont voici les étapes à suivre :

- 1/ **Se créer un compte** ! Nos conseils : ayez un profil (avec photo c'est plus sympa !) le plus complet possible pour avoir des matchs correspondants à vos attentes.
- 2/ **Découvrir les profils** des autres étudiants (d'où l'importance d'un profil avec le max. d'information).
- 3/ **Envoyer une demande de parrainage**. Nos conseils : n'attendez pas trop longtemps car un match aléatoire sera effectué mais pas de panique si ce celui-ci ne vous convient pas, il suffit de le signaler par mail à parrainage@u-bordeaux.fr
- 4/ Une fois la demande acceptée, vous pouvez **échanger via la messagerie** avec l'étudiant !

Comprendre son rôle pour mieux l'appréhender ?

Vous avez fait le choix d'être parrain ou marraine d'un étudiant international, vous avez un rôle à jouer pour que votre filleul se familiarise avec son nouvel environnement. Parrainer, c'est s'engager !

Certains étudiants internationaux auront plus de difficultés ou d'appréhension que d'autres et c'est normal, cela pourrait avoir un impact significatif sur les sollicitations de l'étudiant et c'est à prendre en compte.

Il est important dès le début de vos échanges de comprendre ce que vous attendez l'un de l'autre pour mesurer le degré d'accompagnement demandé et souhaité.

Comment se définit le rôle de parrain ou de marraine ?

- Répondre aux questions sur la vie étudiante et la vie en France
- Accompagnement sur les démarches administratives
- Visite de la ville ou du campus
- Des activités en binôme ou en groupe

Les étudiants internationaux accueillis au sein de l'université

Deux publics étudiants se distinguent parmi les internationaux :

1/ Les étudiants **en programme d'échange**. Ces derniers sont encouragés à découvrir une culture par le biais d'un échange entre universités. Il s'agit d'un accord entre deux établissements, celui-ci permet aux étudiants d'une université de partir dans l'une des nombreuses universités partenaires en Europe et ailleurs (Erasmus+). Ces étudiants en échange restent entre 6 et 12 mois maximum en France. En parallèle, ce public est accueilli et géré par le service des relations internationales de l'université.

2/ Les étudiants en **mobilité individuelle**, ce sont des étudiants internationaux qui s'inscrivent directement à l'université, sans convention avec une autre université. Ces étudiants sont accompagnés par [Campus France](#). Ils ont pour objectif de rester en France tout au long de leurs parcours universitaires donc à minima 3 ou 5 ans selon leurs niveaux d'étude à leur arrivée en France.

À partir de quand puis-je m'investir dans mon rôle ?

1/ En amont de son arrivée, dès lors que les étudiants internationaux sont admis à l'université, les services des relations internationales leur communiquent les informations à propos du parrainage, certains sont donc déjà présents sur la plateforme, à partir de mai. Les Bureaux de la vie étudiante se chargent de transmettre les informations aux étudiants en mobilité individuelle.

Une fois le contact établi, vous pouvez obtenir les coordonnées ou les réseaux sociaux de l'étudiant pour faciliter les échanges. Présentez-vous, soyez avenants pour faciliter la discussion et mettez l'étudiant en confiance.

Quelques questions possibles :

- Demander sa date d'arrivée en France, vous pourriez éventuellement chercher votre filleul à la gare ou à l'aéroport ou alors lui expliquer le trajet afin qu'il rejoigne son logement en toute tranquillité.
- Demander s'il a reçu les informations de l'université, les relations internationales et les bureaux de la vie étudiante invitent les étudiants à une réunion d'accueil, vous pouvez lui conseiller d'y participer.

2/ A son arrivée en France, au moment de la rentrée à partir d'août. La plupart des étudiants internationaux en programme d'échange arrivent dès la fin août car ils doivent suivre des cours de français. Pour les étudiants en mobilité individuelle, leurs arrivées peuvent être plus tardives, fin septembre voire octobre, selon la délivrance du visa. Il est important de réserver plus de temps à son filleul les premiers jours. Si votre filleul n'a pas pu participer à la réunion d'information organisée par l'UB, vous devrez certainement l'accompagner davantage.

La distance n'est plus et nous vous conseillons de vous rencontrer en vrai pour faire plus ample connaissance. Idéalement, faites-lui faire le tour du campus afin de lui montrer les principaux services à connaître comme les relations internationales, la scolarité, le bureau de la vie étudiante, mais aussi les locaux des associations.

C'est également le moment venu des diverses démarches administratives, il aura besoin d'être épaulé selon le niveau de français de votre filleul.

Privilégiez des moments conviviaux cela l'aidera à se sentir rapidement à l'aise. Un petit tour de la ville de Bordeaux ou des conseils de visites sont toujours les bienvenus quand on arrive dans une ville inconnue.

Le BVE organise chaque mois des sorties à destination des étudiants internationaux de Bordeaux et sa région (par exemple, une sortie surf). Certaines sont ouvertes aux parrains et marraines, vous êtes informés par mail si c'est le cas, n'hésitez pas à en informer votre filleul.

3/ Durant son séjour, tout au long de l'année universitaire. Grâce à vous, votre filleul a pris ses marques ! Vous choisissez librement le rythme et les modalités de votre relation. Il est important toutefois que vous restiez disponible pour votre filleul, être parrain ou marraine est un engagement de longue durée.

Pensez à prendre régulièrement de ses nouvelles, c'est toujours très agréable. Invitez-le à quelques sorties, informez-le notamment des événements organisés par les associations étudiantes tout au long de l'année.

Quelles thématiques abordées ou difficultés rencontrées ?

➤ La vie en France

La recherche d'un logement

Le parrain ou la marraine n'a pas pour vocation d'être agent immobilier, nous vous mettons particulièrement en garde sur cette problématique très présente pour les étudiants internationaux. Nous vous déconseillons d'héberger un étudiant sans logement. Pour toute situation critique et urgente, vous pouvez rediriger l'étudiant vers le bureau de la vie étudiante, ce service accompagne les étudiants dans la recherche de logement à travers différents dispositifs (newsletter logement, guide du logement disponible également en anglais, la semaine du logement en juillet). Vous pouvez signaler toute situation ou rediriger l'étudiant vers bve.logement@u-bordeaux.fr Pour lui transmettre les 1ères informations de recherche, vous trouverez tous les éléments sur [Se loger](#) et/ou sur notre guide logement (cf. Les guides mis à votre disposition)

La banque

Pour plus de confort et de facilité pour tout paiement, l'étudiant pourrait avoir besoin d'un compte bancaire en France, sauf les étudiants européens.

Nous ne conseillons pas une banque plus qu'une autre, certaines banques proposent des services avantageux pour les étudiants, vous pourriez le renseigner et le conseiller en ce sens.

Les transports

Vous pouvez leur communiquer toutes les informations à propos de [TBM](#) et leur conseiller de télécharger l'application pour qu'ils puissent prendre connaissance des

lignes de tram et de bus et anticiper les premiers trajets. Un abonnement jeune est plus intéressant financièrement pour les étudiants. De plus, les problèmes de transports peuvent engendrer du stress dans une ville et une langue inconnue, vous pouvez les aiguiller et les prévenir des potentiels soucis de transports.

La santé

[L'espace santé étudiants](#) est un centre de santé qui accueille uniquement des étudiants. Si votre filleul est malade, il peut prendre rdv avec un généraliste ou des spécialistes sans avance de frais en présentant la carte étudiante. [RDV disponible sur Doctolib](#).

Un job étudiant

Si votre filleul est à la recherche d'un job étudiant, vous pouvez lui conseiller de s'inscrire à la newsletter job étudiant du BVE. Pour s'inscrire, il suffit d'envoyer un mail à bve.jobs@u-bordeaux.fr

De plus, l'université propose des emplois étudiants tout au long de l'année, elles sont disponibles sur le site.

La cellule carte de séjour

➤ **Les études**

L'université de Bordeaux

L'université regroupe plusieurs campus parmi un grand nombre de formation.

Les 4 principaux sont les suivants :

- Montesquieu à Pessac (à ne pas confondre avec Université Bordeaux Montaigne)
- Peixotto Bordes à Talence
- Carreire à Bordeaux
- Victoire à Bordeaux

D'autres sites également : Agen, Périgueux, Gradignan, Bastide, Dax, Bayonne, etc.

[Découvrez tous les campus !](#)

Inscription

L'inscription est la première étape après son admission, votre filleul pourrait avoir besoin de vous pour déchiffrer cette procédure. Vous trouverez toutes les réponses sur la page dédiée « [S'inscrire à l'université](#) »

L'ENT

La découverte de cet espace numérique pourrait être une aventure pour l'étudiant, il est possible qu'il ait des questions sur l'accès à son emploi du temps, à ses mails, etc. Un tuto pourrait beaucoup l'aider.

La BU

L'université de bordeaux regroupe plusieurs bibliothèques universitaires. Vous trouverez un guide sur les bibliothèques, je vous invite à le feuilleter et à le présenter

à votre filleul si besoin. Cela pourrait répondre aux questions sur l'emprunt des livres, les horaires d'ouverture, etc...

Le RU

Vous pouvez indiquer à votre filleul les restaurants universitaires disponibles sur son campus pour manger les midis puis lui expliquer l'utilisation de sa carte izly (rechargement et paiement).

Le service social du Crous

Si votre filleul rencontre des difficultés, vous pouvez lui conseiller de prendre [rendez-vous avec une assistante sociale](#) du Crous.

Comment valoriser l'expérience du parrainage ?

L'open badge « Welcome2U »

Il valorise **l'implication d'un étudiant dans l'accompagnement d'un étudiant international**. Ce badge met en lumière l'altruisme, l'entraide, le relationnel et la capacité des étudiants à communiquer dans un contexte interculturel et à évoluer dans l'environnement académique, celui du campus et de la ville.

Qui peut obtenir ce badge ?

Tous les étudiants de l'université engagés dans le parrainage

Qui délivre le badge ?

Les bureaux de la vie étudiante (BVE)

Comment obtenir ce badge ?

Pour obtenir l'Open Badge Welcome2U niveau 1, les étudiants sont tenus :

- D'effectuer un quizz sur la plateforme pédagogique Moodle qui porte sur le guide du parrainage ;
- D'indiquer les activités réalisées avec leurs filleuls.

Pour le niveau 2, il leur est demandé de :

- Déposer sur Moodle un justificatif de présence à la formation interculturelité proposée par les BVE ;
- Publier un témoignage écrit de leurs filleuls.

[Découvrez les open badges !](#)

Les services de l'université

Les bureaux de la vie étudiante

Insta : @bveunivbordeaux

Contact mail : parrainage@u-bordeaux.fr

BVE Campus Peixotto-Bordes (Talence)

351 cours de la Libération, Bât. A22

33405 Talence Cedex

05 40 00 84 84 bve.talence@u-bordeaux.fr

BVE Campus Montesquieu (Pessac)

Avenue Léon Duguit

33608 Pessac

05 56 84 62 61 bve.pessac@u-bordeaux.fr

BVE Campus Carreire (Bordeaux)

146 rue Léo-Saignat

33076 Bordeaux Cedex

Carreire 05 57 57 10 50 accueilbve.carreire@u-bordeaux.fr

BVE Campus Victoire (Bordeaux)

3 ter place de la Victoire

33000 Bordeaux

05 57 57 19 56 accueilbve.victoire@u-bordeaux.fr

Les bureaux de mobilité

Santé, sciences de l'Homme, STAPS, INSPE (Carreire)

05 57 57 13 01 incoming-carreire@u-bordeaux.fr

Droit et science politique, économie et gestion, IUT (Pessac)

05 56 84 86 39 incoming-pessac@u-bordeaux.fr

Sciences et technologies, biologie, sciences de la vigne et du vin, IUT (Talence)

05 40 00 83 33 incoming-talence@u-bordeaux.fr

L'espace santé étudiants

Espace santé étudiants - Campus Montesquieu à Pessac

22 avenue Pey-Berland Tram B - Arrêt Doyen Brus
33600 Pessac

05 33 51 42 00 ese@u-bordeaux.fr

Espace santé étudiants – Agen

Site du Pin, 2 Quai de Dunkerque / Site Michel Serres, Avenue Michel Serres
47000 Agen

06 28 03 94 19

Espace santé étudiants – Périgueux

Campus Périgord, Rond-point Suzanne Noël
24000 Périgueux

05 53 02 60 94

Les guides mis à votre disposition

[Le guide de l'étudiant](#)

[Le guide du logement](#)

[Le guide des BU](#)

[Saison culturelle 2025-26](#)

Quelques liens utiles complémentaires à consulter

L'université

Le sport à l'université : <https://www.u-bordeaux.fr/campus/sport>

Les associations étudiantes de l'université : <https://www.u-bordeaux.fr/campus/animation-des-campus/associations>

Les aides sociales : <https://www.u-bordeaux.fr/campus/vie-quotidienne/aides-sociales-financieres>

La carte étudiante : <https://www.u-bordeaux.fr/campus/vie-quotidienne/la-carte-etudiante>

La ville de Bordeaux et ses alentours

L'office de tourisme de Bordeaux : <https://www.bordeaux-tourisme.com/>

Bordeaux Métropole : <https://www.bordeaux-metropole.fr/>

Ville de Pessac : <https://www.pessac.fr/-1.html>

Ville de Bordeaux : <https://www.bordeaux.fr/>

Ville de Talence : <https://www.talence.fr/>

Centre d'information

Info Jeunes Bordeaux : <https://www.infojeunes-na.fr/>

Logement

Visale : <https://www.visale.fr/>

CAF : <https://caf.fr/>

CROUS : <https://www.crous-bordeaux.fr/>

Action Logement : <https://www.actionlogement.fr/>

Contact
Bureau de la vie étudiante
parrainage@u-bordeaux.fr

En savoir +

www.u-bordeaux.fr



bveunivbordeaux



bveunivbordeaux